

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 16.11.2021

Présents : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain - TOUZANI Hamid.

Excusés : FAVIER Pierre– FORGERON Kévin – KONTE Ibrahima

GUICHERD Olivier – KRIMOU Abdeltif - STRIPPOLI Guillaume (tous les trois en visio-conférence).

Assistent : CURT Alexis – VAUDON Antony

COURRIERS ARBITRES

LARABI Mohamed : annulation d'une indisponibilité.

VENET Cédric : arrêt de l'arbitrage. Nous le regrettons fortement et nous te remercions pour tous les services rendus.

SABIN Christophe : en attente d'un justificatif CPAM.

MAITRE Elsa : en attente de justificatif.

DEPRET Fabien : réponse faite.

BEDJA Madjid : justificatif de dépannage.

TOUZANI Hamid : changement d'adresse 242 rue du Pelocier 01580 IZERNORE

COURRIERS CLUBS

BOURG Sud : réponse faite.

C O PLATEAU : demande d'arbitre officiel.

U S IZERNORE : demande d'arbitre officiel.

F C NURIEUX VOLOGNAT : demande d'arbitre officiel.

U S VEYZIAT : relatif à des frais d'arbitrage.

DIVERS

LAuRafoot : liste des rencontres Futsal

LA COMMISSION ADRESSE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS AUX 27 CANDIDATS QUI ONT REUSSI L'EXAMEN LORS DE LA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 2 formations restantes auront lieu à :

- St Martin du Mont à Mont à la salle du Farget – à côté du stade, le Vendredi 10 Décembre à **19h00**

PASS SANITAIRE ou TEST PCR (moins de 72 heures) ou Certificat de guérison (moins de 6 mois) OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA FORMATION. IL DEVRA ETRE PRESENTE A L'ARRIVEE